

ZOOLOGIE.

La résistance des vers intestinaux à l'action digestive des sucs intestinaux de leur hôte,

par LÉON FREDERICQ, Membre de l'Académie.

Dans sa Note *Sur la Migration des Cestodes*, parue dans le *Bulletin de la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique* (n° 6, 10 juin 1933), M. A. De Waele dit, p. 659, que l'immunité des vers cestodes vis-à-vis de l'action des sucs digestifs de l'hôte chez lequel ils vivent est le résultat d'une protection de nature cuticulaire. La cuticule imperméable aux sucs digestifs de l'hôte garantit les tissus contre leur atteinte.

J'ai traité la même question de l'immunité des Vers intestinaux vis-à-vis de l'action des sucs digestifs de leur hôte, dans une Note insérée dans les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, en août 1878 (pp. 213-228, t. XLVI, 2° série). Je suis heureux de constater l'accord complet qui existe entre mes expériences et celles de M. De Waele.

Après avoir établi que les *Taenia serrata* provenant de l'intestin grêle d'un chien tué par le chloroforme ne contiennent pas de traces de ferments digestifs, j'ajoutais (p. 222) : *Les sucs de l'intestin grêle dans lesquels ils vivent sont cependant riches en ferments.*

Les ferments, corps peu diffusibles, ne parviennent sans doute pas à franchir la barrière que leur offre le tégument externe de ces entozoaires. C'est ce que semble indiquer l'expérience suivante : Des Ascaris marginata, prove-

nant de l'intestin grêle du même chien, furent plongés, les uns intacts, les autres coupés en plusieurs fragments, dans un suc pancréatique artificiel (extrait aqueux d'un pancréas de chien durci dans l'alcool).

Les premiers purent séjourner pendant plusieurs jours sans changements apparents. Les seconds furent digérés presque intégralement, ne laissant d'eux que leur tégument corné, hyalin.